

Le 4 octobre 2023, à Vannes

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Validation nationale du référentiel FSC® de gestion forestière adapté à la France métropolitaine : avant-dernière étape avant l'entrée en vigueur**

**Après avoir lancé en 2021 la révision partielle de son référentiel de gestion forestière pour la France métropolitaine, le Conseil d'administration de l'association FSC France, réuni le 28 septembre 2023, a validé les évolutions proposées par un Groupe de travail dédié. Cette version révisée sera envoyée à FSC International pour évaluation et validation finale.**

Le référentiel FSC de gestion forestière est basé sur 10 grands principes et 70 critères définis par FSC International, qui décrivent les règles de gestion à appliquer en forêt pour obtenir la certification FSC. Ce cadre universel permet ensuite une déclinaison rigoureuse et harmonisée du référentiel dans différents contextes régionaux et nationaux, grâce à l'adaptation d'indicateurs génériques définis pour chacun de ces principes et critères.

C'est ainsi que le référentiel a été adapté à la France métropolitaine et publié pour la première fois en 2017. Son déploiement a marqué une étape importante dans le développement des surfaces certifiées en France. Selon les règles établies par FSC International, ce référentiel adapté doit être révisé tous les 5 ans pour intégrer les évolutions réglementaires, sociétales et environnementales du pays ou de la région.

Un processus de révision a donc été lancé en février 2021, avec notamment pour objectifs de répondre aux enjeux suivants : prise en compte de l'impact des changements climatiques, amélioration de l'encadrement des pratiques de gestion « intensives » et de l'accessibilité à la certification FSC pour les petites forêts.

Après une première phase de concertation régionale et nationale qui a réuni un vaste panorama de parties prenantes de la filière forêt-bois française, FSC France a installé un Groupe de travail composé de 17 structures (entreprises, groupements d'entreprises, syndicats, ONG, associations). Celui-ci s'est réuni à 14 reprises entre septembre 2021 et juin 2023, pour élaborer des propositions d'évolutions.

*« Les thématiques abordées telles que les coupes rases et l'adaptation au changement climatique sont sources de tensions dans notre pays. De ce fait, cette révision a suscité quelques débats animés, mais il s'agit d'un processus normal et sain, car les membres du Groupe de travail ont des approches différentes, mais toutes légitimes, de la gestion forestière. Il n'y a pas de solution miracle compte tenu de l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, et la connaissance scientifique est encore partielle sur ces sujets complexes »* explique Guillaume Dahringer, Directeur technique de FSC France qui pilote cette révision.

Grâce au dialogue, fondement du système et de la gouvernance de FSC, les membres du Groupe de travail ont ainsi proposé plusieurs évolutions afin d'accompagner l'adaptation des forêts face aux changements climatiques, avec par exemple la recherche d'un équilibre entre la nécessité de faciliter la migration des essences, grâce à une définition moins stricte de la notion d'essence indigène, et le besoin de favoriser le mélange d'essences dans les peuplements, mais aussi lors de reboisements.

Concernant les pratiques sylvicoles « intensives », la version révisée du référentiel FSC propose de renforcer l'encadrement des coupes rases, avec des définitions plus précises, la définition de zones où elles sont interdites, un seuil maximal abaissé à 5 hectares et une prise en compte des coupes contiguës. Des règles strictes ont également été définies pour certains peuplements afin de gérer l'héritage de la gestion passée et la transition vers ce seuil de 5 hectares.

De nouvelles exigences ont également été introduites pour mieux préserver les sols, comme la mise en place de cloisonnements d'exploitations et l'interdiction totale des insecticides et herbicides de synthèse. Enfin, l'urgence de protection de la biodiversité a notamment conduit à doubler les surfaces en libre évolution ainsi que le nombre d'arbres habitat à préserver.

Des adaptations spécifiques ont été prévues pour les petites forêts non soumises à un plan simple de gestion et les très petites forêts inférieures à 4 hectares.

Les membres du Conseil d'administration de FSC France ont validé la nouvelle version du référentiel lors d'une réunion organisée le 28 septembre 2023. Celle-ci sera transmise à FSC International pour évaluation finale, afin de vérifier sa cohérence avec le cadre normatif de FSC. L'entrée en vigueur du nouveau référentiel est prévue pour fin 2024/début 2025.

*« La forêt est devenue un sujet central du débat public dans notre pays. Les décisions prises par le Groupe de travail et le Conseil d'administration montrent la force de notre gouvernance pour prendre des décisions éclairées, dans un esprit de dialogue et de consensus, afin de trouver un juste équilibre entre prise en compte des demandes de la société et réalités de la gestion forestière au quotidien. Au nom du Conseil d'administration de FSC France, je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce travail exigeant » - Carole Fonta, Présidente de FSC France.*

Pour en savoir plus sur cette révision et cette première étape de validation nationale, [découvrez notre podcast](#).

Toutes les informations sur la révision du référentiel sont [disponibles ici](#).

## À PROPOS DE FSC

FSC® (Forest Stewardship Council®) est une ONG internationale, qui depuis plus de 25 ans, a pour mission de promouvoir une gestion des forêts écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable. FSC France est le bureau national qui représente FSC dans notre pays. Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, dans un esprit de dialogue, FSC s'appuie sur le marché pour créer et mettre à disposition des utilisateurs des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion responsable des forêts.

**Pour plus d'informations sur FSC en France, visitez le site [www.fr.fsc.org](http://www.fr.fsc.org).**

## CONTACT PRESSE

Mathilde Verquere  
FSC France  
[m.verquere@fr.fsc.org](mailto:m.verquere@fr.fsc.org)

FSC France - [www.fr.fsc.org](http://www.fr.fsc.org)  
Résidence Hoche – Bâtiment A  
8 boulevard de la Paix  
56 000 Vannes, France  
Tél. : +33 (0)2 97 63 08 29  
E-mail : [info@fr.fsc.org](mailto:info@fr.fsc.org)

